

Téléphoner dans le TGV,

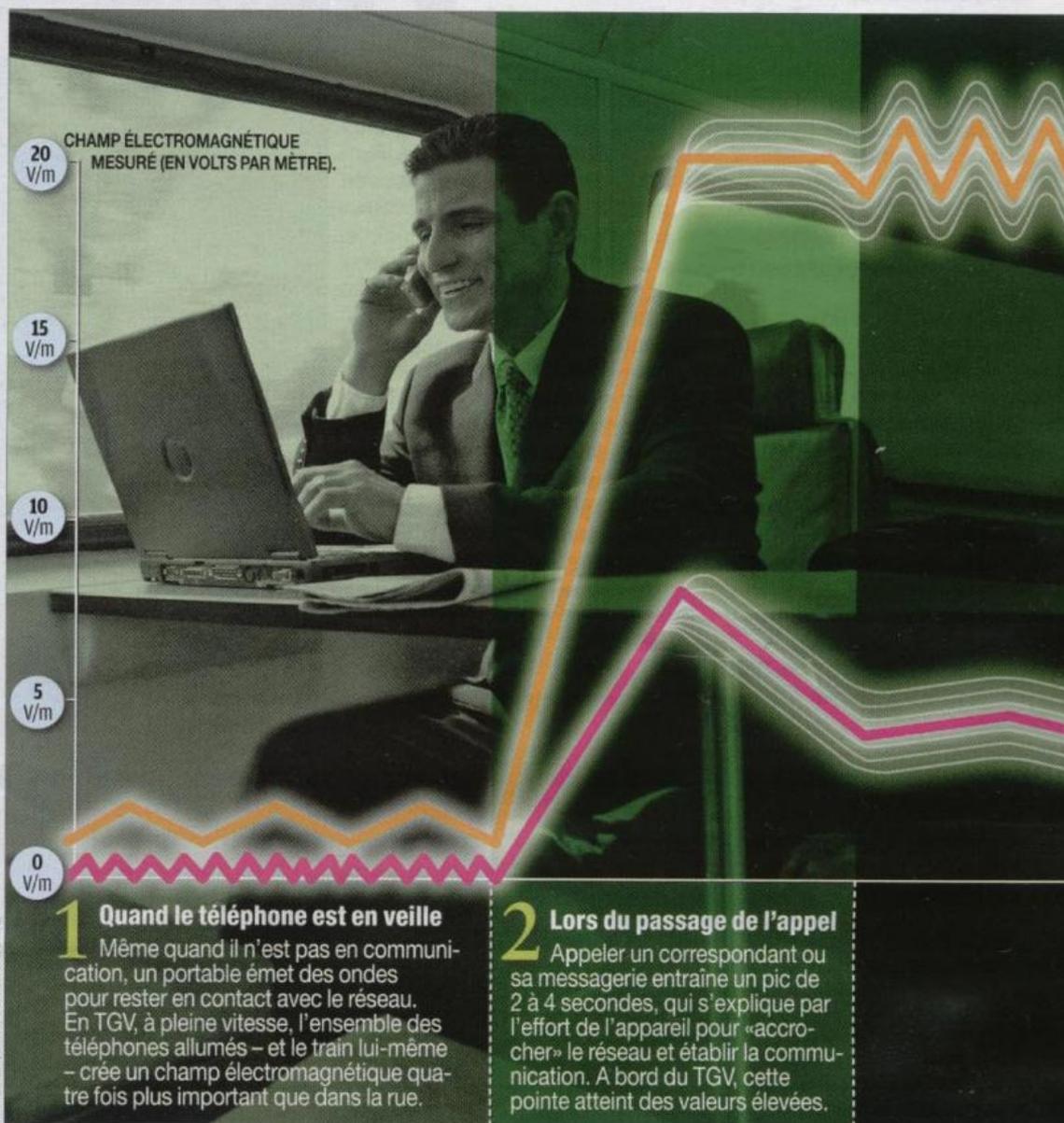
En pleine polémique sur la nocivité des portables, nous avons mesuré les émissions à bord du Paris-Nantes. Un conseil, raccrochez!

Plus préoccupant que les antennes.» En avril, à la table ronde sur la téléphonie mobile (le «Grenelle des ondes»), la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, a rappelé les dangers du portable: pendant que l'on se demande si les relais installés sur nos toits doivent être «bridés» à moins de 0,6 volt par mètre (V/m, l'unité de mesure du champ électromagnétique), on oublie qu'un coup de fil sans oreillette expose à un rayonnement bien plus intense, comme le montrent nos tests réalisés par un laboratoire spécialisé (lire la méthode de l'enquête).

A 300 km/h, le portable s'affole à chaque changement de relais

Nous avons analysé des appels en milieu urbain, mais aussi dans un TGV à pleine vitesse: le magazine «Auto Plus» ayant révélé que les ondes étaient plus intenses dans une voiture en marche, nous avons en effet voulu savoir ce qu'il en était à 300 km/h. Résultat? En ville, quand votre mobile accroche le réseau après composition du numéro, il émet 8 V/m puis oscille entre 3 et 4 V/m. En TGV, non seulement le pic initial est presque trois fois supérieur, mais l'on reste très haut: pour trouver sa connexion malgré l'obstacle de la carcasse métallique du train, l'appareil a besoin d'une puissance élevée, qu'il conserve pour se reconnecter sans cesse aux antennes successives du parcours. Dans nos tests, le mobile changeait ainsi de relais tous les 1 à 10 kilomètres, soit toutes les 12 à 120 secondes à 300 km/h.

En TGV, les portables sont donc «à fond» tout le temps! Au point qu'un appel passé par vo-



tre voisin vous envoie 8 V/m, autant que le pic initial si vous téléphoniez dans la rue. Si la SNCF n'a pas souhaité commenter nos résultats, il faut savoir que même un champ de 3 V/m n'est pas bénin: c'est le seuil à partir duquel on considère qu'un appareil électronique perturbe les autres équipements (ce n'est pas pour rien que l'on doit éteindre son portable en avion).

Quant aux effets sur l'homme, les niveaux atteints en TGV restent certes en deçà des normes: la loi tolère jusqu'à 58 V/m. Mais, selon une récente résolution du Parlement européen, ce texte serait «obsolète» mainte-

nant que de plus en plus de scientifiques accusent les ondes d'accroître le risque de migraines, nausées et fatigue, sans parler de la possible apparition à long terme de neurinomes (affections du nerf acoustique), voire de tumeurs cérébrales. «Il n'est pas conseillé de téléphoner en marchant, alors à 300 à l'heure...», soupire ainsi le docteur Pascale Choucroun, membre d'une unité qui étudie les effets des radiofréquences au CHU de Brest. René de Sèze lui-même, responsable de l'unité toxicologique de l'Ineris et réputé peu hostile aux opérateurs téléphoniques, s'inquiète de la puissance des appareils: «La

limite réglementaire actuelle n'est peut-être pas raisonnable», admet-il. En tout cas, le sujet est chaud: prévue fin 2008, la publication du rapport «Interphone» de l'OMS, censé éclairer l'opinion sur les risques de cancers engendrés par l'usage du téléphone portable, a été reportée plusieurs fois.

En attendant ce document, en TGV plus qu'ailleurs, utilisez une oreillette (nos tests ont confirmé que cela réduisait considérablement l'exposition) et limitez-vous aux appels nécessaires, en les écourtant. C'est bon pour la santé et, de toute façon, plus agréable pour vos voisins... *Pierre-Olivier Savreux* ♦

